

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE**

**Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la
biosphère (MAB)**

Trente-quatrième session

Paris, France (réunion hybride)

13 – 17 juin 2022

ORDRE DU JOUR ANNOTE PROVISOIRE

Point	Titre	Document
1	Discours d'ouverture par le Président sortant du CIC-MAB	
2	Mots de bienvenue de la Directrice générale de l'UNESCO ou de son représentant	
3	Rapport du Président sortant du CIC-MAB, Prof. Adepoju Adeshola Dans son rapport, le Président sortant informe le Conseil sur les activités et initiatives qu'il a prises en vue de la mise en œuvre du Programme MAB ainsi que sur divers aspects des activités concernant le Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR) depuis la 33 ^{ème} session du Conseil international de coordination du Programme MAB (CIC-MAB).	
4	Élection des nouveaux membres du Bureau du CIC-MAB	
5	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail	SC-22/CONF.234/1 SC-22/CONF.234/2 SC-22/CONF.234/3
6	Rapport du Secrétaire du programme MAB Le Secrétaire présente un aperçu des activités et des actions entreprises depuis la 33 ^{ème} session du Conseil international de coordination du Programme MAB (CIC-MAB).	SC-22/CONF.234/4

7	<p>Rapport sur la célébration du 50^{ème} anniversaire du MAB</p> <p>Le Secrétariat présente un aperçu mis à jour sur la célébration du 50^{ème} anniversaire du programme MAB dans le monde, ainsi que sur les activités et initiatives mettant en exergue le rôle clef joué par le programme MAB pour la promotion du développement durable et d'un mode de vie en harmonie avec la nature.</p>	SC-22/CONF.234/5
8	<p>Le cadre mondial pour la biodiversité post-2020</p> <p>Le document SC-22/CONF.234/6 contient les recommandations concernant le rôle et le positionnement du Programme MAB de l'UNESCO dans les négociations en cours sur le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 menées par la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).</p>	SC-22/CONF.234/6
9	<p>Rapports sur les actions entreprises par les États membres / les réseaux régionaux et thématiques du MAB dans le contexte du MAB, posant l'accent sur le Plan d'action de Lima (LAP) - rapports disponibles en ligne</p> <p>Les Etats membres et les Réseaux régionaux et thématiques ont l'occasion de présenter de brefs rapports sur leurs activités depuis la 33^{ème} session du Conseil du MAB, en se focalisant en particulier sur la mise en œuvre du Plan d'action de Lima et les célébrations du 50^{ème} anniversaire du Programme MAB. Les Etats membres sont invités à faire parvenir leurs rapports écrits au Secrétariat avant la tenue du Conseil. Ils seront rendus disponibles en ligne sur la page web du MAB.</p>	SC-22/CONF.234/7
10	<p>Rapports d'examen périodique et informations de suivi reçus depuis la 33^e session du CIC MAB</p> <p>Le Conseil discute et approuve les recommandations concernant l'examen périodique des réserves de biosphère ayant fait l'objet d'un examen par le Comité consultatif international sur les réserves de biosphère (IACBR) en mars 2022. Le CIC du MAB est invité à prendre en considération les recommandations du Comité (IACBR).</p>	SC-22/CONF.234/8
11	<p>Propositions de nouvelles réserves de biosphère et d'extension / modification / changement de nom de réserves de biosphère faisant partie du Réseau mondial de réserves de biosphère (RMRB)</p>	SC-22/CONF.234/9

	<p>Le Secrétariat présente les recommandations sur les propositions de nouvelles réserves de biosphère et les extensions ou modification de réserves de biosphère existantes, telles qu'élaborées par le Comité consultatif international sur les réserves de biosphère (IACBR) en mars 2022. Le CIC-MAB est invité à prendre en compte ces recommandations ainsi que tout complément d'information reçu par le Secrétariat depuis mars 2022, et à décider quant à la liste complète des nouveaux sites désignés comme Réserves de biosphère en 2022, ainsi que les extensions ou modifications de réserves de biosphère faisant déjà partie du Réseau mondial de réserves de biosphère (RMRB).</p>	
12	<p>Programme de Bourse du MAB pour Jeunes Scientifiques</p> <p>Sur la base des recommandations élaborées par le Bureau, le CIC-MAB est invité à prendre en compte et entériner les recommandations concernant les lauréats du programme de bourses du MAB pour jeunes chercheurs en 2022.</p>	SC-22/CONF.234/10
13	<p>Réseau des jeunes du MAB (MAB Youth)</p> <p>Le Secrétariat présente les activités entreprises par les jeunes du MAB depuis la 33^{ème} session du CIC-MAB. Il rend également compte des efforts déployés pour permettre aux jeunes du MAB de participer activement à la gouvernance du Programme et de ses réserves de biosphère, et d'être activement représentés dans les plateformes et processus mondiaux. Le CIC-MAB est invité à examiner les moyens de formaliser la participation des jeunes du MAB à la gouvernance du programme, aux réseaux régionaux et aux diverses activités du programme, y compris la création du réseau des jeunes du MAB en tant que réseau thématique.</p>	SC-22/CONF.234/11
14	<p>Réseaux thématiques de réserves de biosphère</p> <p>Le Secrétariat présente une première ébauche d'un document d'orientation à destination des Etats membres concernant l'établissement, l'animation et l'évaluation des Réseaux thématiques. Le CIC du MAB est invité à considérer la possibilité d'établir un Groupe de travail d'experts, incluant entre autre les membres du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère (IACBR), chargé d'élaborer et finaliser ce document d'orientation en vue de sa discussion et approbation lors de la 35^{ème} session du CIC du MAB en 2023.</p>	SC-22/CONF.234/12

15	<p>Version actualisée des directives techniques pour les réserves de biosphère</p> <p>L'UNESCO a adopté en juin 2021 une nouvelle politique pour les logos des sites désignés. Les logos combinés de désignation de l'UNESCO qui incluent le nom individuel de chaque désignation ne sont plus utilisés. Au lieu de cela, ils sont remplacés par un logo générique pour chaque type de désignation (réserves de biosphère, géoparcs mondiaux, sites du patrimoine mondial). Ce document présente l'amendement proposé au TGBR pour donner suite à ces nouvelles dispositions. Le CIC du MAB est prié d'approuver le texte révisé.</p>	SC-22/CONF.234/13
16	<p>Célébration de la première Journée internationale des réserves de biosphère, le 3 nov. 2022</p> <p>Le Secrétariat invite le Conseil à débattre du thème à proposer pour la première édition et la seconde édition de la Journée internationale des réserves de biosphère, et à fournir ses orientations et recommandations quant aux partenaires, les événements parallèles et la stratégie de communication à adopter.</p>	SC-22/CONF.234/14
17	<p>Changement de nom du Programme MAB</p> <p>Le Secrétariat informe le Conseil sur l'état d'avancement du processus relatif au changement de nom du programme tel qu'approuvé lors de sa 33^{ème} session, et demande son avis au Conseil quant à la poursuite de ce processus comportant la consultation des Etats membres, la récolte de propositions et leur révision avec l'aide du Bureau du Conseil afin d'être en mesure de finaliser ce processus et d'adopter un nouveau nom lors de la 35^{ème} session du CIC-MAB en 2023.</p>	SC-22/CONF.234/15
18	<p>Date et lieu de la 35^{ème} session du CIC-MAB</p> <p>Le Conseil décide des dates et du lieu de la 35^{ème} session du CIC MAB en 2023.</p>	
19	<p>Autres questions</p>	
20	<p>Adoption du rapport de la 34^{ème} session du CIC MAB</p>	
21	<p>Clôture de la session</p>	